



CSA CP BMAO - DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

En préambule, **FO JUSTICE** tient à vous rappeler que, lors de notre dernier CSA du 29 janvier 2025, qui a été annulé par la DSPOM, notre organisation syndicale avait soulever un point essentiel en rapport direct avec l'organisation des CSA : **l'envoi en temps et en heure des documents de travail**. Nous espérons tous que ce manquement n'aura plus lieu à l'avenir pour le bon fonctionnement de cette instance.

Pour revenir à aujourd'hui, **FO JUSTICE Bémao** souhaite attirer votre attention sur la situation alarmante du CP.

Madame la Présidente, vous avez constaté, tout comme nous tous ici présents, de la **dégradation des conditions de travail des personnels**, en particulier des personnels de détention. Pour un soi-disant service en 4/2, certains agents font MN, DN, MN, les MS sont automatisés et certains collègues doublent les nuits. Le SDA fait comme il peut pour colmater les brèches, et les 1^{ers} Surveillants doivent aussi jongler pour combler les postes inoccupés lors des prises de service, etc... **Vos agents sont fatigués, usés, pressés comme un agrume** et rien à l'horizon ne prévoit un possible soulagement pour les mois à venir, d'autant plus que les Agents pour le QSL vont devoir quitter les équipes. **Comment allons-nous gérer ? Leur demander de faire encore plus ! NON !! Il est hors de question !!**

Cette situation est aggravée par une **surcharge de travail** au quotidien, par un **effectif RH sans cesse en berne**, par une **sécurité compromise**, mais surtout par les **nombreuses agressions physiques et verbales** (même minimales) que subissent les personnels dans leurs missions régaliennes.

Pour FO JUSTICE Bémao, c'est purement et simplement de la « non-assistance à personnels en danger ». La santé des personnels ne doit jamais être sacrifiée sur l'autel de l'urgence administrative et pour faire croire que tout va bien. Le constat est simple : le CP est au bord de l'implosion.

Nous ne pouvons plus et ne devons pas attendre l'ouverture du DAC 2 pour avoir un appel d'air concernant cette surpopulation. Nous savons tous que la MA 3 et 4 ne seront que des leurres, pour masquer temporairement une surpopulation chronique. **Environ 760 personnes détenues au dernier décompte. Plus de 20 jeunes hébergés au Quartier Mineur.** Forcément certaines cellules ont été doublées. C'est vraiment triste pour Baie-Mahault.

Les préconisations des OS, qui consistaient en la libération de certaines courtes peines, le transfert des très longues peines, avec l'adhésion de la Procureure, du JAP, des CPIP... n'ont duré que quelques jours. **Environ 2 sorties pour 5 entrées.** Cette surpopulation crée promiscuité, racket, lynchage, violence.

Même si nous observons une baisse de cette violence, **les incidents sont de plus en plus graves et nécessitent des extractions au CHU**, voire des hospitalisations. Cette violence est de plus aggravée par une consommation excessive de produits stupéfiants et de l'alcool, un cocktail explosif qui gangrène les conditions de travail des personnels.

Les fouilles réalisées montrent bien **les failles dans notre sécurité**. Quantité d'armes artisanales et des produits prohibés de toutes sortes ont été saisis dans les quartiers MA et CD.



Madame la Présidente, l'ELSP est en grande souffrance. Une souffrance dû par plusieurs facteurs. Un **problème de relations humaines, de fortes personnalités. Tout cela nuit à la cohésion d'équipe et peut porter préjudice au bon fonctionnement des missions à accomplir.** Par ailleurs, force est de constater que le **nombre d'agent est insuffisant pour l'intensité des missions demandées**, surtout quand il s'agit des extractions médicales de nuit et des temps de repos/reprise. Même avec l'arrivée des 4 futurs Agents, la question d'une réorganisation des équipes et des missions doit être soulevée et réétudier.

A plusieurs reprises notre organisation a alerté le Chef de service sur les difficultés rencontrées dans cette équipe ELSP sans pour autant qu'une réunion de crise soit mise en place. Cette demande de réunion pour l'ELSP, **FO JUSTICE Bémao** vous demande d'y remédier dans les plus brefs délais.

Pour conclure, permettez-moi, Madame la Présidente, de faire une parenthèse sur la réforme de la PSC qui devient obligatoire pour l'ensemble des personnels du Ministère de la Justice. **FO JUSTICE est et restera fermement opposé à cette réforme de la PSC** qui doit être mise en place au 1^{er} octobre 2025. Car c'est un marché désastreux pour le porte-monnaie des personnels mais un contrat fructueux pour le Groupement INTÉRIALE/AXA. Même au sommet de l'Unsa, sous la pression de « la base », ils finissent par reconnaître en demi-teinte les limites de ce choix qui va plomber les personnels au niveau financier.

Une PSC validée entre amis de fortune mais dont les effets risquent de pénaliser injustement les Agents et leurs ayants droits. Un racket organisé à l'encontre des personnels !

Baie-Mahault, le 17 juin 2025

Le bureau local FO JUSTICE Bémao

